

Au collège E. Galois (Epinay/Seine – 93), on casse un poste d'EPS en supprimant des heures pour les élèves les plus en difficulté et en imposant des Heures Supplémentaires ! (07-02-2019)

Les professeurs d'EPS du collège Evariste Galois d'Épinay-sur-Seine tiennent à dénoncer la Dotation Horaire Globale (DHG) attribuée à notre établissement et plus particulièrement l'augmentation de 15 % du taux d'Heures Supplémentaires (HS) pour la rentrée 2019. Cette mesure va lourdement impacter le fonctionnement de notre équipe et de l'EPS dans notre collège au détriment des élèves !

Nous estimons les besoins pour la rentrée 2019 à 82 heures d'enseignement (81heures pour 2018-19), soient 4 postes et 1 HS. Or, notre direction ne comptabilise que 77 heures, avec la répartition suivante : 3 postes à temps complet (20 Heures), 1 poste à 10 heures (qui devra faire un complément de service dans un autre établissement) et 7 HS imposées aux autres collègues d'EPS !

La différence de 5 heures est faite avec la suppression de :

- **1 heure en classe relais,**
- **1 heure en module-relais (les élèves de ce dispositif n'auront donc plus d'EPS)**
- **3 heures pour l'encadrement de la natation :**
 - o **2H en sixième qui permettent l'encadrement des classes de sixième à la piscine à partir de 7h45 (ces heures disparaissent de la DHG)**
 - o **1H en cinquième demandée et votée en Conseil d'Administration.**

Ces heures auraient permis l'encadrement des élèves les plus faibles avec un projet de cycles de natation sur 3 ans et un projet de séjour à la voile en classe de 4^{ème} pour une génération d'élèves de 6^{ème} qui étaient « non nageurs » en arrivant au collège !

Cette répartition se fait au détriment de nos élèves les plus fragiles et les plus en difficultés, participant terriblement à l'accroissement des inégalités sociales et territoriales. Nous refusons catégoriquement cette répartition et n'accepterons pas d'heures supplémentaires au-delà de l'unique heure que l'Institution nous imposait auparavant.

Nous défendrons nos conditions de travail fortement dégradées et condamnerons fermement cette logique destructrice du service public d'éducation qui consiste à favoriser l'attribution d'heures supplémentaires obligeant ainsi un collègue à être sur plusieurs établissements alors qu'il pourrait être affecté à temps complet dans notre collège.

Nous demandons à être reçus dans les plus brefs délais à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale afin d'obtenir des explications sur le bien-fondé de ces mesures et demander une révision à la hausse de la DHG d'établissement.

Le SNEP-FSU 93 appelle tous les professeurs d'EPS, au côté de tous les personnels, à se mobiliser dans leurs établissements (Assemblées Générales, Heures d'Information Syndicale, nuit dans les établissements mardi 12 Février...) pour construire des réponses appropriées face au manque de moyens pour les élèves et pour peser face à la réforme du lycée.

Contacts :

Romain TROMPEAU (professeur d'EPS au collège Evariste Galois d'Épinay-sur-Seine - 93) : 07 68 12 12 19

Jonathan ALVES (co-secrétaire départemental SNEP-FSU 93) : 06 67 74 40 58 / Mail : s2-93@snepfsu.net

